

Semaine de réduction des déchets : fermons nos poubelles !

Nul besoin d'attendre le nouvel an pour prendre de bonnes résolutions. À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, qui aura lieu du 19 au 27 novembre 2022, vous pouvez en prendre une, qui fera du bien à la planète et à votre portefeuille : réduire vos déchets !



Les collectivités collectent, en Île de France, en moyenne 465 kilos de déchets par habitant et par an. Pour une ville de la taille de Villeparisis, cela fait plus de 12 millions de kilos de déchets par an ... De quoi réfléchir à notre consommation !

S'intéresser à la démarche Zéro déchet pour sa propre consommation est un premier pas. Plus de sobriété dans les achats, plus de vêtements éco-conçus et plus de recyclage, au lieu de mettre un pull qu'on ne porte plus dans la poubelle destinée aux ordures ménagères, on peut le mettre en vente sur des plateformes en ligne ou le déposer dans des bacs de recyclage prévus à cet effet, ainsi il sera réutilisé et fera le bonheur d'une autre personne ! De la même manière, de nombreux produits peuvent être réutilisés ; revendus, donnés ou réparés, pour le bien de notre compte en banque et celui de notre environnement : électroménager, vêtements, produits d'hygiène, jouets pour enfants, meubles etc.

Par ailleurs, pour diminuer nos déchets, on peut éviter le gaspillage alimentaire, en achetant les quantités adaptées, en faisant attention aux dates de péremption et en cuisinant les restes. Quasiment tous les produits de notre quotidien se recyclent ! Donc on peut faire la différence, seulement en triant mieux nos déchets. Utiliser tout simplement un composteur pour nos épluchures de fruits et légumes permet d'alléger nos poubelles de 125 kg par habitant et par an. Les Villeparisiens peuvent en commander, pour 15 euros, sur le site du Sigidurs.

Quelques conseils :

- Utiliser un composteur
- Préférer une gourde réutilisable que des bouteilles d'eau en plastique
- Limiter le gaspillage alimentaire (10 % de nos déchets)
- Utiliser des sacs réutilisables pour vos achats
- Ignorer les pubs et soldes, éviter la surconsommation
- Partager autour de soi des gestes de protection de l'environnement
- Coller un autocollant "Stop Pub" sur sa boîte aux lettres
- Limiter l'achat de produits à usage unique

[Rendez-vous au marché de Villeparisis, dimanche 24 novembre prochain, pour des conseils](#)

